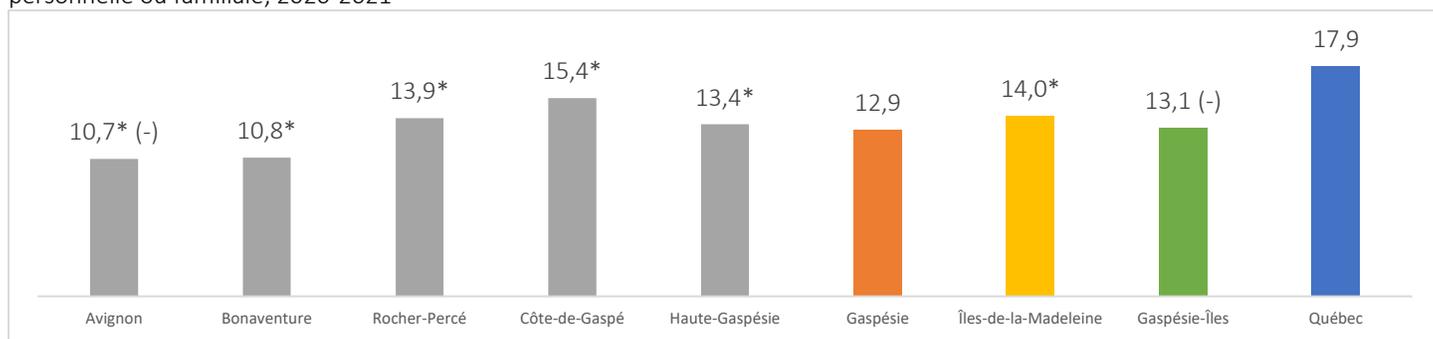


La conciliation travail-vie personnelle ou familiale

En 2020-2021, **13 %** des travailleurs et travailleuses de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine éprouvent des difficultés à concilier leur travail et leur vie personnelle ou familiale.

« Le conflit entre le travail et la vie personnelle est associé à des conséquences négatives pour la santé (Allen, Herst, Bruck et Sutton, 2000; Winter, Roos, Rahkonen, Martikainen et Lahelma, 2006), affectant la santé mentale mais aussi la santé physique (St-Amour, Laverdure, Devault et Manseau, 2005). » (Fiche indicateur, Infocentre de santé publique, 2023, page 1)

Figure 1 : Proportion (en %) des travailleurs et travailleuses de 15 ans et plus ayant de la difficulté à concilier leur travail et leur vie personnelle ou familiale, 2020-2021



Note : MRC de résidence pour Avignon et Bonaventure et RLS pour les autres territoires locaux.

Comparaison avec le Québec

Dans la région, parmi les personnes de 15 ans et plus occupant un emploi rémunéré au moment de l'enquête, environ 13 % ont indiqué avoir de la difficulté à maintenir un équilibre entre leurs obligations professionnelles et leurs responsabilités personnelles ou familiales. Cette proportion régionale est plus faible que celle du Québec (18 %). L'écart observé est principalement attribuable au territoire d'Avignon quoiqu'une tendance semblable s'observe dans tous les territoires locaux (Figure 1). L'écart entre la région et le Québec tend à s'observer peu importe le genre et l'âge bien qu'il ne soit significatif que chez les 25-44 ans (tableau 1).

Indicateur sur la conciliation travail et vie personnelle ou familiale

Cet indicateur a été construit à partir de la question suivante : « En général, à quel point est-il facile ou difficile pour vous de maintenir un équilibre entre vos obligations professionnelles et vos responsabilités personnelles ou familiales ? ». Les choix de réponse étaient : « Très difficile », « Difficile », « Ni facile ni difficile », « Facile » et « Très facile ». Les personnes qui ont répondu « Très difficile » ou « Difficile » sont celles qui ont de la difficulté à maintenir un équilibre entre leurs obligations professionnelles et leurs responsabilités personnelles ou familiales. On considère que les personnes qui ont répondu « Très facile », « Facile » ou « Ni facile ni difficile » sont celles qui n'ont pas de difficulté à ce sujet.

Tableau 1 : Proportion (en %) des travailleurs et travailleuses de 15 ans et plus ayant de la difficulté à concilier leur travail et leur vie personnelle ou familiale, 2020-2021

| | Gaspésie-Îles | Québec |
|----------------------------------|---------------|--------|
| Genre | | |
| Hommes ^a | 10,2 (-) | 15,5 |
| Femmes ^a | 16,2 (-) | 20,5 |
| Groupe d'âge | | |
| 15-24 ans ^a | 7,2** | 13,2 |
| 25-44 ans ^{a,b} | 18,3 (-) | 23,9 |
| 45-54 ans ^c | 14,2* | 17,2 |
| 55 ans et plus ^{b,c} | 8,4* | 9,2 |
| Langue parlée à la maison | | |
| Français | 13,2 | 17,2 |
| Anglais | 9,1** | 22,6 |
| Autre langue | | 20,2 |

Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon la langue parlée le plus souvent à la maison.

Dans la région, les catégories « Anglais » et « Autre langue » ont été rassemblées en une seule catégorie.

Groupes plus nombreux à éprouver des difficultés de conciliation

En 2020-2021, dans la région comme au Québec, les femmes sont plus nombreuses, en proportion, que les hommes à avoir des difficultés à concilier leur travail et leur vie personnelle ou familiale (tableau 1).

En Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, les personnes âgées de 25 à 44 ans (18 %) sont plus nombreuses, en proportion, à avoir de

la difficulté à ce propos en comparaison aux plus jeunes (7 %**) et aux personnes âgées de 55 ans et plus (8 %*). Il est à noter que les personnes de 45 à 54 ans affichent aussi une proportion plus importante que les personnes plus âgées (14 % contre 8 %). Ces résultats selon l'âge suivent la même tendance qu'au Québec où l'on retrouve une proportion plus importante de personnes déclarant avoir de la difficulté à concilier leurs obligations professionnelles et leur vie personnelle chez les 25 à 44 ans. (24 % contre 9 % à 17 %) (tableau 1).

Comme au Québec, les résultats régionaux indiquent que les personnes exerçant une profession non manuelle (18 %) sont plus nombreuses, en proportion, à éprouver de la difficulté à concilier leur travail et leur vie personnelle ou familiale en comparaison à celles exerçant une profession manuelle (8 %*) ou une profession mixte (11 %*) (tableau 2). L'analyse des données selon la catégorie professionnelle vont dans le même sens puisque dans la région, les personnes occupant un poste de gestion (25 %*) ou un poste de niveau professionnel (24 %) sont proportionnellement plus nombreuses à affirmer avoir de la difficulté à maintenir un équilibre entre leur travail et leur vie personnelle ou familiale en comparaison à celles occupant d'autres types de postes (tableau 2). Ce résultat est également observé au Québec. Quant aux secteurs d'activité économique, les données provinciales indiquent que les personnes qui exercent une profession dans le secteur des services sont plus nombreuses, en proportion, à avoir de la difficulté à concilier leurs obligations professionnelles et leur vie personnelle que celles provenant du secteur primaire ou celui de la construction (19 % contre 12 % et 14 %). Bien que non significatifs au plan statistique, les résultats semblent aller dans le même sens que ceux du Québec.

Évolution

En 2014-2015, l'indicateur sur la conciliation travail et vie personnelle concernait seulement les travailleurs et travailleuses qui avaient des difficultés à accorder leur horaire de travail avec leurs engagements sociaux et familiaux. Dans l'édition 2020-2021 de l'EQSP, la question a été posée différemment afin de tenir compte également d'autres facteurs pouvant rendre difficile cette conciliation tels que la charge de travail et le degré d'autonomie au travail. En raison de ce changement, nous ne pouvons pas examiner l'évolution de cet indicateur en 2020-2021 (Camirand et autres, 2023, p. 289).

Tableau 2 : Proportion (en %) des travailleurs et travailleuses de 15 ans et plus ayant de la difficulté à concilier leur travail et leur vie personnelle ou familiale, 2020-2021

| | Gaspésie-Îles | Québec |
|----------------------------------|---------------|--------|
| Type de profession | | |
| Manuelle ^a | 8,0* | 12,3 |
| Non manuelle ^{a,b} | 18,1 | 21,2 |
| Mixte ^b | 11,2* | 16,0 |
| Catégorie professionnelle | | |
| Gestion ^{a,b,c} | 25,0* | 24,0 |
| Professionnel ^{d,e,f} | 23,6 | 24,6 |
| Technique ^{a,d} | 10,9* | 16,1 |
| Intermédiaire ^{b,e} | 9,2** | 15,3 |
| Élémentaire ^{c,f} | 8,9** | 10,8 |
| Activité économique | | |
| Secteur primaire | 11,5** | 12,4 |
| Construction | 12,4** | 14,4 |
| Fabrication | 10,6** | 16,5 |
| Services | 14,4 | 18,6 |

Pour connaître les définitions des types de profession, des secteurs d'activité économique et des catégories professionnelles, consulter [EQSP, 2020-2021 \(quebec.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2021001/article/00001-eng.htm).

Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon les caractéristiques du travail

Symboles :

^a: Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05 pour la région.

(+) ou (-) Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05.

*Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence.

**Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur de la proportion n'est présentée qu'à titre indicatif.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population* 2014-2015 et 2020-2021, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Référence : CAMIRAND, Hélène et autres (2023). *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 328 p. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-population-2020-2021.pdf>

Rédaction et interprétation :

Lisa-Marie Jalbert, agente de planification, programmation, recherche

Révision :

Ariane Courville, médecin-conseil

Nathalie Dubé, agente de recherche contractuelle

Révision orthographique :

Julie Dubé, agente administrative

Production et diffusion :

Direction de santé publique

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

144, boulevard Gaspé

Gaspé (Québec) G4X 1A9

